



DOSSIER SPONSORING



Saison 2024-2025

LA VISION DU CLUB

Le basket est un sport qui permet d'inculquer aux jeunes l'esprit de compétition et de la solidarité avec des notions de plaisir et de respect.

Le BCC (basket club cenonais) s'efforce au quotidien via plusieurs activités de promouvoir un cadre convivial et familial tout en visant les meilleurs résultats compétitifs possibles.

Pour continuer à faire vivre nos valeurs, atteindre de nouveaux objectifs et toucher un plus grand nombre d'intéressés, nous avons besoin d'accroître notre réseau de partenaires.



PRESENTATION DU CLUB

Créé en 2008, le BCC est le seul club basket-ball de la ville de Cenon-sur-Vienne.

Le club étant qualifié de "familial et convivial" cherche à accroître sa proximité avec les particuliers et les professionnels des alentours.

La saison 2024-2025 est une année charnière, de nouvelles équipes se créent notamment une deuxième équipe U13. Nous voulons rajeunir notre club.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

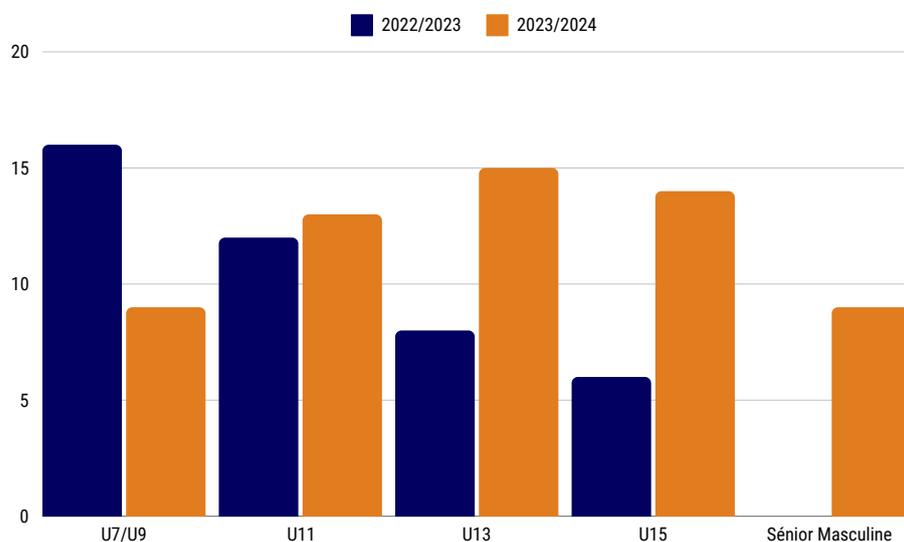


QUELQUES CHIFFRES...

Durant la saison 2023-2024, le club comptait 72 licenciés avec un taux de renouvellement de 67.69%. Il y avait cinq équipes engagées, une équipe U7/U9, U11, U13, U15 et une nouvelle équipe sénior masculine.

Nous avons pu constater l'évolution du nombre de licencié au sein des différentes équipes par rapport à la saison 2023-2024.

Évolution des licenciés



Pourquoi sponsoriser le club ?

Pour soutenir des jeunes locaux dans leurs activités culturelles et sportives;

Pour prendre part à des événements divers autour du basket-ball et pas seulement;

Pour obtenir de la visibilité à travers différents supports sur différents événements. Tout cela dans un partenariat gagnant-gagnant entre vous et nous.

Entre autres, nos partenaires peuvent apparaître sur les tenues de match de nos joueurs à travers tout le département ou avoir un panneau publicitaire dans le gymnase du club à Cenon-sur-Vienne visible lors de tous les matchs à domicile.

Mais aussi être présent sous forme d'encart sur notre site internet et sur tous nos réseaux sociaux, entendre une communication orale lors de nos divers événements ouverts à tous et être présent sur les affiches de communication de ces derniers.

Tout cela est réalisé avec l'entente des deux partis. C'est à dire vous et nous, ensemble. Nous travaillerons en amont ensemble le projet le plus adapté pour vos moyens et nos attentes tout en gardant une discussion ouverte tout au long de la saison.



QUELLES OFFRES POUR NOS PARTENAIRES?*

* L'ENTREPRISE
BÉNÉFICIE D'UNE RÉDUCTION
D'IMPÔTS DE 60% DU
MONTANT DU DON.

● 150€ - 1ÈRE SAISON -
BANDEROLE PUBLICITAIRE**
DANS LE GYMNASÉ
90€ - CHAQUE SAISON SUIVANTE

● 300 / 400 € - ACHAT DE SUR-
MAILLOTS FLOQUÉS AU LOGO DU
PARTENAIRE POUR UNE ÉQUIPE

● 500 / 750 € - ACHAT DE
TENUES DE MATCH DOMICILE
POUR UNE ÉQUIPE JEUNE

● DON LIBRE - MATÉRIEL OU
FINANCIER

Ils nous font confiance !



** 76X183CM



CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

➔ L'ASSOCIATION BASKET CLUB CENONNAIS AYANT SON SIÈGE SOCIAL SITUÉ AU 11 RUE D'ALSACE 86530 CENON-SUR-VIENNE ET REPRÉSENTÉE PAR SON PRÉSIDENT.

➔ ET L'ENTREPRISE MÉCÈNE (NOM ET ADRESSE, FORME JURIDIQUE)

.....
.....

IL EST CONVENU ET DÉCIDÉ CE QUI SUIT :

1. LA PRÉSENTE CONVENTION A POUR OBJET DE DÉFINIR LES CONDITIONS DU SOUTIEN À L'ASSOCIATION :

2. L'ENTREPRISE MÉCÈNE VERSERA À L'ASSOCIATION LA SOMME DE €

ET/OU

L'ENTREPRISE MÉCÈNE S'ENGAGE À APPORTER, METTRE À DISPOSITION, PRÊTER À L'ASSOCIATION : LE MATÉRIEL, LE LOCAL, LE PERSONNEL SUIVANT : REPRÉSENTANT UNE VALEUR DE €

ET/OU

L'ENTREPRISE MÉCÈNE S'ENGAGE À RÉALISER AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LA PRESTATION SUIVANTE, ÉVALUÉE À €

3. L'ASSOCIATION S'ENGAGE À FAIRE FIGURER LE NOM DE L'ENTREPRISE DONATRICE SUR LES SUPPORTS D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION.

4. DURÉE DE LA PRÉSENTE CONVENTION - LA CONVENTION EST CONCLUE POUR UNE DURÉE DEAN(S). ELLE PREND EFFET LE JOUR DE SA SIGNATURE POUR LES 2 PARTIES ET SERA ÉCHUE DE PLEIN DROIT À LA FIN DE LA DURÉE PRÉCITÉE.

5. RENOUVELLEMENT - LA PRÉSENTE CONVENTION POURRA FAIRE L'OBJET D'UN RENOUVELLEMENT DANS LES CONDITIONS DÉFINIES PAR LES 2 PARTIES LORS D'UN RENDEZ-VOUS DE BILAN À LA DEMANDE DE L'UNE OU L'AUTRE PARTIE, PERMETTANT DE FAIRE LE POINT SUR L'ANNÉE PASSÉE.

DATE, LIEU ET SIGNATURES ;

À , LE

REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRISE

REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION



N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER, NOUS AVONS CERTAINEMENT L'OFFRE ADAPTÉE À VOTRE BUDGET POUR UN PARTENARIAT GAGNANT GAGNANT...

CONTACT

COMMUNICATIONBCC86@GMAIL.COM

06.34.38.79.40

